



ARRÊT DÉPLACÉ

Du mardi 9 juin

Durée estimée à 15 jours

TOUTES LES LIGNES

Travaux de déplacement d'arrêt

L'arrêt **Percée du Sablar** ne sera pas desservi en direction de Barradeau (ligne 1), Collège D. Mitterrand (ligne 2), Christus (lignes 3 et 7), Bruyères (ligne 4), PEM (ligne 5), St-Vincent-de-Paul (ligne 6).

Il est déplacé à un arrêt provisoire, après la station-service.



Merci de votre compréhension.

RENSEIGNEMENTS : 05 58 56 80 80
grand-dax.fr | trans-landes.fr

Trans-Landes
Société publique locale de transport



GRAND DAX
AGGLOMERATION